

cession d'une voiture quel droit?

Par pupuce24, le 01/02/2011 à 13:41

bonjour, VOILA MON CONJOINT A ECHANGE SA VOITURE CONTRE CELLE DE SON FRERE IL Y A UN MOIS DE CELA LE PROBLEME C'EST AU BOUT DE 15 JOURS ELLE EST TOMBE EN PANNE LE DEVIS S'ESTIME A 2455 EUROS LE FRERE DE MON CONJOINT NE VEUT RIEN ENTENDRE QUEL DROIT AVONS NOUS IL DIT QUON ESSAYE DE L'ESCROQUE ALORS QUE NON ON VEUT JUSTE FAIRE REPARE CETTE VOITURE